

Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 064-2016
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive:
N° d'affaire: 2016.RRGR.285

Déposée le: 14.03.2016

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Mühlheim (Bern, pvl) (porte-parole)
Krähenbühl (Unterlangenegg, UDC)
Linder (Bern, Les Verts)
Schenk-Anderegg (Schüpfen, PBD)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Oui 17.03.2016

N° d'ACE: 503/2016 du 4 mai 20162016
Direction: Direction de la police et des affaires militaires
Classification: –
Proposition du Conseil-exécutif: **Adoption sous forme de postulat**



Mise en place d'un groupe de suivi RMNA et MNAAP (mineurs non accompagnés admis provisoirement)

Le Conseil-exécutif est chargé d'instaurer un groupe jouissant d'une large assise politique, composé de membres du Grand Conseil ainsi que des Directions, communes et autres institutions concernées, pour suivre la thématique des requérants d'asile mineurs non accompagnés (RMNA) et des mineurs non accompagnés admis provisoirement (MNAAP).

Développement :

La question des RMNA et des MNAAP est traitée par différentes Directions ainsi que par d'autres instances publiques et privées, ce qui pose problème pour garder une vue d'ensemble et gérer les recoupements. La prise en charge financière varie également, d'où la difficulté d'obtenir un aperçu des coûts. Compte tenu de cette dispersion, le Grand Conseil n'est pas à même d'évaluer globalement la situation concernant les RMNA et les MNAAP. Il est nécessaire d'instaurer un groupe jouissant d'une large assise politique, composé de membres du Grand

Conseil, pour suivre cette thématique. La POM, la SAP, la JCE et l'INS ainsi que d'autres instances seraient également représentées dans ce groupe de suivi.

Motivation de l'urgence :

L'afflux massif et rapide de RMNA et de MNAAP, y compris dans le canton de Berne, rend urgente l'instauration d'un groupe de suivi jouissant d'une large assise politique pour traiter toutes les questions relatives à ce groupe cible.

Réponse du Conseil-exécutif

La Confédération prévoit de restructurer le domaine de l'asile, dans le but, notamment, d'accélérer les procédures. Le Conseil-exécutif a chargé la Direction de la police et des affaires militaires (POM) et la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale (SAP) de développer le principe de prise en charge de l'intégration par la SAP dès le début et de conduite rapide et efficace des procédures par la POM (ce qui impliquera un transfert du système d'aide sociale en matière d'asile de la POM à la SAP). Ainsi, la phase de conception du projet de restructuration du domaine de l'asile dans le canton de Berne (NA-BE) a été lancée. Ce projet devrait s'achever d'ici au milieu de l'année 2019.

L'Office des affaires sociales de la SAP, en collaboration avec la POM, mais aussi avec la Direction de l'économie publique, la Direction de l'instruction publique et la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques, se chargera de résoudre les questions stratégiques en lien avec les requérants et réfugiés mineurs non accompagnés et de les intégrer dans le projet NA-BE. Un groupe de coordination a entrepris les travaux correspondants en décembre 2015, dont les résultats seront intégrés à la stratégie à venir. Il a décidé de soumettre sa stratégie sur l'asile et tous les plans qu'il a déjà élaborés au Grand Conseil, vraisemblablement pendant la session de novembre 2016.

Par ailleurs, un groupe consultatif devrait être mis sur pied à partir de juin 2016. Celui-ci visera à permettre aux principaux acteurs du domaine de l'asile en dehors de l'administration de prendre part à l'élaboration de la stratégie sur l'asile et de ses points de détails. Tous ses membres pourront apporter leur point de vue politique et technique, dès que la phase de conception sera arrivée à son terme. Cet échange de vues devrait permettre de déceler d'éventuels obstacles suffisamment tôt et de procéder aux adaptations nécessaires de la stratégie dans son ensemble ou de certains détails, avant que le Conseil-exécutif, puis le Grand Conseil se prononcent.

Le Conseil-exécutif est favorable à la proposition des auteurs de la motion. Comme il envisage un ancrage thématique plus large dans le cadre du projet NA-BE, il propose l'adoption de cette dernière sous forme de postulat.

Destinataire

- Grand Conseil